

LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE

www.agriculture.gouv.fr
www.alimentation.gouv.fr



La fiche pays est disponible sur : <http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays>

Kazakhstan

2019

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES		KAZAKHSTAN	FRANCE
Superficie	km ² - 2018	2 724 902	549 087 *
Population	Mhab 2018 et évolution 2018/17	18 + 1,3 %	67 + 0,2 %
Indice de développement humain (IDH)	2015	0,794 56 ^e rang mondial	0,897 21 ^e rang mondial
PIB	Md€ - 2018	145	2 354
Taux de croissance du PIB	% annuel - 2018/17	4,1	1,7
PIB / habitant	€ - 2018	7 908	35 139
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2018 **	4,2	1,6
Surface arable	Mha - 2017	29,4	18,3
Surface forestière	Mha - 2017	3,3	18
Balance commerciale tous secteurs	Md€ - 2017	+ 12	- 24
Balance commerciale agroalimentaire	Md€ - 2017	Exports : 2,1 Imports : 3 Solde : - 0,9 (source ITC-Trade Map)	Exports : 61,1 Imports : 55,4 Solde : + 5,7 (source Douanes France)
Exportations agroalimentaires (y c. agricoles) vers l'autre pays	M€ - 2017	Kazakhstan vers France : 0,7 (source ITC-Trade Map)	France vers Kazakhstan : 41 (source ITC-Trade Map)

Source Banque mondiale

* 549 087 km² pour la métropole (Corse comprise), la surface Outre-Mer est de 89 242 km² pour les seuls DOM (Source IGN 2015) et d'environ 113 000 km² au total.

** L'indicateur de la Banque mondiale inclut la valeur ajoutée de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de la chasse et de la pêche.

Ce qu'il faut retenir

+ 9^e plus vaste pays du monde et deuxième plus grand pays issu de l'éclatement de l'URSS, le Kazakhstan est le numéro 2 mondial pour la surface de terres agricoles par habitant. Il s'agit en grande majorité de pâturages naturels, soumis à un climat rude, sur lesquels est pratiqué un élevage extensif.

+ L'agriculture figure parmi les priorités du gouvernement pour diversifier son économie (essentiellement dépendante du pétrole et du gaz) et atteindre l'autosuffisance alimentaire (à ce jour de 60 %). D'importantes ressources sont

consacrées à des programmes de développement, notamment dans les filières d'élevage et pour la transformation agroalimentaire, pilotés par les agences d'État.

+ Le Kazakhstan est un acteur important des marchés internationaux des céréales, malgré des infrastructures aujourd'hui limitées.

+ Un fort potentiel de développement existe dans les secteurs agricole et agroalimentaire, et connexes.

Production agricole

Avec une superficie de 2,7 millions de km², le Kazakhstan figure au neuvième rang mondial. Le Kazakhstan est l'un des pays les moins densément peuplés (18 millions d'habitants) et le deuxième en termes de disponibilités de terre arable par habitant (1,5 ha/habitant, derrière l'Australie). 42 % de la population vit en milieu rural (en baisse).

La part du secteur agricole dans le PIB était de 4,2 % en 2018, employant environ 25 % de la population active.

Les terres agricoles couvrent une superficie de 216 Mha, dont 29 Mha de terres cultivées (13 %), 181 Mha de pâtures (85 %) et 5 Mha de cultures fourragères (2 %). Aujourd'hui seuls 45 % des pâturages sont exploités.

Le Kazakhstan dispose d'un réseau hydrographique abondant : les rivières Ily et Syrdaria au Sud, la Volga et l'Oural à l'Ouest, l'Irtysh à l'Est, et le Tobol, la Nura et l'Ishym au Nord. Si l'extrême Nord du pays correspond à la zone des tchernozioms ou « terres noires » très fertiles, la partie méridionale du Kazakhstan se caractérise par un climat semi-désertique à désertique.

Le climat est caractérisé par des hivers longs et froids et des étés chauds et courts. Le Kazakhstan subit une pluviométrie insuffisante, comprise entre 150 et 320 mm par an pour les zones de terres arables. Seule la steppe située dans des régions de relief peu élevé à très élevé bénéficie d'une pluviométrie moyenne comprise entre 460 et 880 mm. Le climat du Kazakhstan est parfois très rude dans les régions du Nord. Aussi la période d'élevage à l'air libre est forcément limitée. La principale culture du Kazakhstan est le blé (75 % de la

surface agricole cultivée et 88 % du total des récoltes). Le pays est le 6^e producteur mondial. La production de céréales était de 22 Mt en 2017 (-8 % par rapport à 2016), dont 6 Mt dédiées à la consommation intérieure. Le pays exporte environ 15 Mt par an, essentiellement du blé (près de 10 Mt par an, majoritairement par voie ferroviaire), soit 5 % du commerce mondial de blé. Plus de 70 pays achètent ces céréales, notamment des pays d'Asie du Sud, de la Communauté des États indépendants (CEI) et du Moyen-Orient. Le pays est devenu le 2^e exportateur mondial de farine de blé (2,3 Mt exportées en 2017), derrière la Turquie.

Les rendements sont plus faibles que dans la plupart des autres pays avec moins de 20 qtx/ha, en raison de la forte variabilité des conditions climatiques. Une forte marge de progression existe, en particulier par l'amélioration des techniques d'irrigation (moins de 1 % des terres sont irriguées), d'usage des fertilisants (3,1 kg/ha) et de semis.

La puissance exportatrice du Kazakhstan est limitée par des problèmes de logistique. Enclavé, sans accès à une mer ouverte, le pays manque d'infrastructures de stockage, mais aussi de chemins de fer et de wagons. Les exportations vers la Chine sont rendues compliquées par la différence d'écartement des rails et l'exigence chinoise de livraison en sacs. Le seul port céréalier, Aktau, sur la mer Caspienne (mer fermée), est de trop faible capacité (600 000 t par an environ) et facilement engorgé.

Le secteur de la viande et des produits laitiers s'avère lui aussi concerné par ces problèmes de logistique, le manque de moyens modernes de stockage et de transport frigorifiques empêchant la vente au-delà du marché local. Même si le Kazakhstan produit aujourd'hui 6,4 Mt de lait, soit plus que la demande intérieure, les importations de beurre et de

fromages en provenance de l'UE et de la Russie continuent, du fait de la faible qualité du lait domestique et des difficultés de collecte (90 % du lait est produit sur les lopins de terre familiaux). Les cheptels continuent cependant d'augmenter (+ 5,2 % en 2017 pour les bovins, + 5 % pour les ovins, + 8,6 % pour la volaille et + 6 % pour les chevaux), à l'exception du secteur porcin (- 1,8 % en 2017), la population étant essentiellement musulmane.

Le Kazakhstan a produit en 2017 380 000 tonnes de sucre et mélasse sur son territoire, soit 80 % de ses besoins. Le pays ne dispose que de 5 raffineries en production. La culture de la betterave n'intéresse pas les agriculteurs kazakhstaniens du fait de prix d'achat trop bas.

Le Kazakhstan dispose aujourd'hui d'environ 6 000 grandes unités de production issues des anciennes exploitations collectives, aux statuts juridiques variés, spécialisées en grandes cultures, d'une surface moyenne de 8 000 ha, situées principalement dans le Nord et le Nord-Est. Il y a également 165 000 fermes individuelles (d'une taille moyenne de 270 ha), davantage situées dans le Sud du pays, et avec des productions plus diversifiées (grandes cultures, élevage, maraîchage, arboriculture, culture du coton et du riz) (*Source : OCDE*). Il faut rajouter à ces exploitations plus de 2 millions de lopins familiaux d'une taille moyenne de 0,13 ha. Plus de 50 % des agriculteurs du Kazakhstan cultivent moins de 5 ha.

La plus grande population de loups au monde se trouve au Kazakhstan, avec près de 50 000 loups dénombrés, ce qui peut représenter une menace pour le secteur de l'élevage, notamment ovin.

En raison de son important réseau hydrographique, le pays dispose d'un potentiel en matière de pisciculture (marine et d'eau douce). Concernant la pêche à l'esturgeon en mer Caspienne, espèce menacée d'extinction par la surpêche, le Kazakhstan diminue chaque année ses quotas de prises autorisées, tout en développant la pisciculture. La pisciculture relève du ministère de l'agriculture, la pêche du ministère de l'environnement.

Politique agricole

Le Kazakhstan, au même titre que d'autres anciennes républiques soviétiques devenues indépendantes en 1991, a traversé une période de crise à la fin des années 1990, et la structure des exploitations agricoles a subi une profonde transformation, avec une forte diminution des grandes exploitations, et le développement de fermes individuelles de petite taille. Près de 80 % du cheptel national a été perdu entre 1990 et 2000, et la culture abandonnée sur près de 19 Mha.

Après une période de développement très important du secteur pétrolier et gazier, le gouvernement souhaite diversifier son économie en misant notamment sur le secteur de l'agriculture. Celle-ci nécessite en effet d'importants investissements de long terme dans les infrastructures, la gestion de l'eau, les services vétérinaires et sanitaires, l'enseignement et la recherche, ainsi que la gestion des risques.

Il existe un fort souhait de développer la production de viande bovine de haute qualité, en profitant des conditions favorables d'élevage en plein air. Le gouvernement s'est notamment fixé pour objectif d'exporter 60 000 t par an, entre autres vers les pays de l'Union économique eurasiatique (Russie et Biélorussie).

L'augmentation de la production laitière fait également partie des priorités politiques. L'objectif est de rapidement augmenter la production domestique et la qualité du lait, afin de ne plus importer de produits laitiers d'ici 2020. Cet objectif sera poursuivi au travers de subventions à l'achat d'équipements et de véhicules de collecte, de mise en place de prêts bonifiés pour les éleveurs, et d'une subvention de 470 € par tête de bétail achetée.

En parallèle, des réformes ont été mises en place dans le domaine vétérinaire, avec le durcissement des sanctions en cas de violation des réglementations sanitaires, et un accompagnement des agriculteurs (fourniture gratuite de boucles d'identification animale et de documents de circulation vétérinaires). Le nouveau texte de loi prévoit également le remboursement des frais d'abattage des animaux tués pour des raisons sanitaires, et un renforcement du contrôle des produits phytosanitaires (alignement avec les normes sanitaires de l'Union économique eurasiatique).

Le ministère de l'Agriculture a lancé début 2013 un programme gouvernemental ambitieux jusqu'en 2020, baptisé Agrobusiness 2020, d'un montant total de plus de 15,2 Md€, avec une dotation annuelle oscillant entre 1,45 Md€ et 2,4 Md€. Les subventions pour les cultures ont atteint 400 M€. Les subventions pour l'élevage sont restées stables, à 200 M€. Les aides de ce programme sont complétées par celles du programme « Investor 2020 » (commun à tous les secteurs de l'économie) et de la loi sur les investissements.

Ce programme repose sur le constat que 60 % des produits transformés consommés au Kazakhstan sont importés et a pour objectif le développement de l'industrie agroalimentaire. Le gouvernement a défini trois principaux vecteurs de développement de l'agriculture au Kazakhstan :

- > la production animale (élevage, transformation laitière, transformation de la viande, transformation de la laine) ;
- > la production végétale (production d'huile végétale, filière sucre, transformation des fruits et légumes) ;
- > les infrastructures et les équipements.

Le nouveau programme de subvention 2017-2021 renforce le soutien aux petits exploitants et augmente les subventions dans les domaines des machines agricoles, des intrants, et des infrastructures de stockage et de transport, en remplacement des subventions pour l'achat de semences, et des achats d'intervention. La subvention à l'hectare a également disparu en 2016 au profit des subventions aux investissements. Dès cette date, de nouveaux textes de loi ont encadré la création de coopératives, et l'agriculture biologique. Un moratoire a été mis en place depuis 2016 sur la propriété foncière.

Une autre aide du gouvernement, non négligeable, prend la forme d'allègement de taxes pour les agriculteurs : - 70 % sur cinq impôts (TVA, taxe foncière, impôt sur le revenu, taxe sur les véhicules agricoles, taxe sociale). Pour les agriculteurs ayant moins de 3 500 ha, ces cinq taxes sont remplacées par une seule et unique taxe égale à 10 % du chiffre d'affaires agricole si celui-ci est inférieur à 400 000 \$/an). Le secteur de la transformation bénéficie également d'une TVA à 0 %.

Il convient de noter le rôle prépondérant des agences d'État dans la conduite de la politique agricole, et notamment de la holding *KazAgro*. Cette structure publique, mise en place en 2006, regroupe sept filiales (*JSC National Company «Food Contract Corporation»*, *JSC KazAgroProduct*, *JSC KazAgroFinance*, *JSC Agrarian Credit Corporation*, *JSC Fund for Financial Support of Agricultural Sector*, *JSC KazAgroGarant* and *JSC KazAgroMarketing*). Elle est en charge du financement de l'agriculture (octroi des prêts bonifiés), du leasing, du paiement des subventions, de la mise en marché et de la promotion des produits.

En outre, *KazAgro* cherche à attirer davantage d'investisseurs étrangers, notamment via sa nouvelle filiale *KazAgroInvest*, créée le 1^{er} octobre 2013, avec pour objectifs le développement de clusters agricoles, une contribution au développement des technologies vertes, le développement de nouvelles productions et de secteurs de niche.

Échanges commerciaux

Depuis la chute de l'Union soviétique, les importations ont crû plus vite que les exportations, et le Kazakhstan est devenu importateur net de produits agricoles et agroalimentaires au milieu des années 2000.

Le pays est aujourd'hui dépendant des importations de produits laitiers et de produits transformés, les exportations restant principalement limitées aux produits bruts ou à faible valeur ajoutée.

Les principaux clients dans les secteurs agricole et agroalimentaire ont évolué au cours des dernières années, avec une

substitution progressive de la Russie par les pays d'Asie centrale voisins, du Caucase et d'Afrique du Nord. Sont exportés essentiellement du blé (parmi les dix premiers exportateurs mondiaux), de la farine (2^e exportateur mondial), du coton (15 % du marché mondial) et de la laine (25 % du marché mondial).

La part de la Russie, de la Biélorussie et de l'Ukraine parmi les fournisseurs de produits agricoles et agroalimentaires a augmenté ces dernières années.

La France possède une balance commerciale agroalimentaire bilatérale positive. En 2017, la France a exporté vers le Kazakhstan pour un montant de 40,8 M€, principalement des vins et spiritueux, des produits laitiers, de l'alimentation animale et des semences végétales. Le Kazakhstan a dans le même temps exporté vers la France pour un total de 660 000 €, principalement du poisson congelé et des légumes secs.

Côté français, les exportations vers le Kazakhstan ont nettement progressé dans certains domaines : machines agricoles, produits laitiers et fromages, produits phytosanitaires et autres intrants, aliments pour animaux de compagnie.

Des sociétés françaises du secteur agricole sont déjà présentes au Kazakhstan, comme Danone et Lactalis (produits laitiers), Soufflet (malterie) et Irrifrance (matériel d'irrigation).

Accords internationaux

Le Kazakhstan vient d'adhérer à l'OMC, après 12 ans de négociations. Des efforts importants ont été consentis par la partie kazakhe dans le domaine agricole en vue de l'adhésion, notamment en termes d'accès au marché, de fonctionnement des entreprises d'État, de règles de commerce extérieur et d'ajustement tarifaire douanier.

Les relations UE-Kazakhstan reposent sur un Accord de Partenariat et de Coopération (APC) entré en vigueur le 1^{er} juillet 1999 pour une durée de dix ans renouvelable tacitement. En 2008, dans le cadre de son programme « la voie vers l'Europe 2009-2011 » visant à renforcer la coopération avec l'UE et à développer la reprise des normes européennes, le Kazakhstan a exprimé son souhait de signer avec l'UE un nouvel accord, en remplacement de l'APC. Fin 2009, le principe d'un nouvel accord – de type APC renforcé, moins ambitieux qu'un accord d'association – a été retenu. Le lancement des négociations a eu lieu le 27 juin 2011. L'accord a été conclu le 21 décembre 2015, ratifié par le Kazakhstan le 16 avril 2016, et est en cours de ratification par les États membres de l'UE.

Suite aux instructions données par le Président Nazarbaev à l'automne 2011, son gouvernement travaille aussi à une future adhésion à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Le Kazakhstan est membre du système AMIS (*Agricultural Markets Information System*) du fait de son rang parmi les premiers producteurs et exportateurs mondiaux de céréales. Ce système correspond à l'une des mesures du Plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture adopté par les Ministres de l'Agriculture du G20 en 2011, sous présidence française. La participation effective du Kazakhstan est limitée.

Au sujet de la protection des Indications géographiques (IG), il est à noter que le Kazakhstan partage globalement la vision française et européenne du régime des droits de propriété intellectuelle. Cependant, quelques usurpations des IG françaises ont pu être observées.

Relations bilatérales

Les relations bilatérales dans le domaine agricole se déroulent majoritairement au sein de la Commission mixte franco-kazakhstanaise - sous l'égide des deux ministères de l'Économie -, qui s'est réunie pour la dernière fois à Astana en septembre 2017.

Sources : Ambassade de France en Russie, Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Douanes françaises, Banque mondiale.

Certaines entreprises françaises participent à plusieurs salons agricoles au Kazakhstan, comme Agritek (en mars) ou KazFarm Kazagro (en octobre). Des délégations kazakhstanaïses viennent depuis quelques années visiter le Salon international de l'agriculture, le SPACE et le Sommet de l'élevage de Cournon.

Une étude FASEP a été réalisée en 2015 par l'Institut de l'élevage français afin d'aider les autorités kazakhstanaïses à mettre en place un schéma directeur pour le développement de leur filière élevage. Une coopération est en place entre l'INRA et *Kazagro Innovation* en matière d'analyses en laboratoire.

Plusieurs projets de coopération sont à l'étude, dans le domaine de l'irrigation économe en eau, de la production de vaccins et de médicaments vétérinaires, ou encore dans le développement d'une stratégie nationale de sélection génétique en élevage. Un projet de collaboration entre l'école vétérinaire de Toulouse et différentes écoles vétérinaires kazakhstanaïses est également en cours, via un jumelage porté par l'OIE.

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUDE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches est coordonnée par le bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés (DGPE, DGAL, DGER, CEP). Les sources des données sont diverses. En fonction des zones géographiques, des lots de données homogènes et consolidés ont été privilégiés, ce qui peut conduire à ne pas retenir les données de l'année N-1 mais celles d'une année antérieure dans le tableau de la première page, les données de l'année N-1 restant mentionnées dans le corps du texte.

Service Europe et International — 3, rue Barbet de Jouy — 75349 Paris 07 SP